



Au pied de la TOUR

Le bulletin municipal de Châteauneuf de Vernoux

Mai 2023

Le mot du maire

Chères Castelneuviennes,
Chers Castelneuiens,

Le 13 janvier dernier nous avons pu renouer avec la traditionnelle cérémonie des vœux après deux années d'interruption dues au contexte sanitaire.

Vous avez été nombreux à écouter Olivier Amrane, président du Département, Christian Féroussier, conseiller départemental de notre canton et Gilbert Moulin, représentant la communauté d'agglomération. Dans mon discours, je suis revenu sur les réalisations de 2021 et 2022, notamment l'aménagement du cimetière, la rénovation énergétique de la mairie, l'extension de la zone d'activités et l'installation de toilettes sèches à l'aire de jeux du Pialou.

Pour 2023, les projets sont nombreux avec l'isolation des combles et le changement des huisseries de la mairie, l'enfouissement de la ligne électrique et du réseau téléphonique à l'aire de jeux, l'enfouissement du réseau électrique et de la fibre chemin de Riol, la mise en service d'une réserve incendie et d'une réserve d'eau pluviale dans la zone artisanale, l'implantation d'un nouveau transformateur, l'installation de nouveaux panneaux solaires sur la toiture de la maison des artisans, d'une nouvelle antenne 4 G au serre des Hubas et l'entame de travaux d'amélioration de la desserte en au potable.

Le conseil municipal a décidé de confier au CAUE (conseil en urbanisme) une étude d'aménagement architectural pour le logement de jeunes ménages et de personnes âgées.

Le Département va nous aider à repenser l'entrée du village pour assurer la sécurité du partage de l'espace entre véhicules, vélos et piétons.

Châteauneuf est par ailleurs lauréate d'un concours organisé par l'ADEME (transition écologique) et la communauté d'agglomération pour développer les activités cyclistes du quotidien et de loisirs.

Une nouvelle association, Castel Sport, est née et va notamment organiser, le 15 juin prochain, le bon accueil des participants à la trentième édition de l'Ardéchoise.

Continuons tous ensemble à faire grandir le bien vivre à Châteauneuf !

Christian Alibert



De nombreux Castelneuviens étaient venus écouter les élus, pour la cérémonie des vœux, MM. Moulin, Féroussier, Amrane et Alibert (de gauche à droite).

Un fleurissement économe



Pour s'adapter à la raréfaction de la ressource en eau, Quentin Cadet et Ludovic Devillez, l'élú et l'employé municipal chargés du fleurissement de la commune, se sont tournés vers des plantes vivaces qui ne réclament pas trop d'arrosage et ont aménagé un massif, près de l'espace de loisirs Julien-Mollié (face à la mairie), à base de *salvia greggii* (une variété de sauge) également peu gourmande en eau.



Les Délices du terroir vous propose ses produits tous les mercredis près de la mairie.

Ordinateurs pour les élèves de CM2

Pour la troisième année consécutive, la CAPCA a offert des ordinateurs aux élèves de CM2 des écoles publiques et privées sous contrat. Les enfants de Châteauneuf scolarisés en CM2 à Vernoux, à l'école élémentaire publique et à l'école primaire privée Présentation de Marie, ont reçu le leur entre fin mars et début avril.

Informations pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 13h00.
Téléphone : 04 75 58 15 56
Mail : mairie.chateau.vx@orange.fr

Nouveau site internet

Un nouveau site internet de la commune est en cours de construction et sera accessible début juillet 2023. Plus moderne et ergonomique que l'ancien, il offrira une information complète et actualisée avec les comptes-rendus des conseils municipaux, l'urbanisme, l'état civil, la vie associative, les commerces, les manifestations, les travaux, etc.

Urbanisme (depuis mai 2022)

Permis de construire : 3
Autorisation de travaux : 1
Certificat d'urbanisme : 1
Déclaration de travaux : 6

Budget primitif 2023

Le budget a été voté lors de la séance du conseil municipal qui s'est tenue le 4 avril 2023. Il s'élève à 752 136,59€ dont 429 482,52€ en investissement et 322 654,07€ en fonctionnement.

Espace France Services

Pour votre demande de carte grise, renouvellement de carte d'identité, une question sur vos impôts, votre retraite ou vos allocations familiales... Au sein de la Maison de santé de Vernoux, les agents vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien. Sur rendez-vous au 09 67 80 73 29.
Horaires d'ouverture :
Mardi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30
Mercredi : 9h à 12h30
Jeudi et vendredi 13h30 à 17h

Restauration à emporter

Devant la crèche

Scarlou Pizza le mercredi soir - tél. 07 81 37 31 18
Léti Kréol le jeudi soir - tél. 06 08 76 46 41

A côté de la mairie

Les Délices du terroir le mercredi de 13h à 14h45
tél. 07 70 18 19 68

Population totale

270 (recensement INSEE 2020)

Etat civil

Naissances :

RENAUD Andréa, Nathalie, Sylvie, née le 28 juillet 2022 de BOCHARD Nicolas et RENAUD Elise
VINSON Liza, Ilinka, née le 26 octobre 2022 de VINSON Benjamin et de MARKOVSKI Léa
DEVILLEZ-NALLET Alba, Aurore, Élise, née le 29 décembre 2022 de DEVILLEZ Ludovic et NALLET Aurore

Décès :

MULLER Alfred, Paul, décédé le 31 août 2022
COURTIAL Lucienne, Alice, décédée le 19 décembre 2022
PEREL Thérèse Marie Louise, décédée le 26 décembre 2022
FRANCON Jeannine, Odette, décédée le 30 décembre 2022

L'eau potable, enjeu majeur

Le changement climatique et la raréfaction de la ressource en eau imposent des mesures préventives et réparatrices.

Amélioration de la desserte

L'été dernier, chaud et sec, a conduit à des manques d'eau récurrents sur notre secteur et notamment sur les communes de Saint-Apollinaire-de-Rias, Silhac, Saint-Maurice-en-Chalencon et Saint-Michel-de-Chabrillanoux ainsi que sur les hauts de Châteauneuf-de-Vernoux.

Le Syndicat des eaux Crussol-Pays de Vernoux-Eyrieux a dû ainsi recourir à un apport d'eau potable par camions-citernes depuis le réseau de la commune d'Alboussière.

Lors de cet épisode de sécheresse, le débit des sources de Fauriel et des Fanges, qui desservent Vernoux et Châteauneuf, a chuté de 25 m³/h à 2 m³/h, contraignant à compenser avec le réservoir de Toussaint (Boffres) au détriment d'autres communes.

Pour faire face à cette situation qui devrait se reproduire en raison du changement climatique, le schéma directeur d'eau potable du Syndicat a engagé une reprise du réseau, pour en améliorer les capacités de transit, entre la station de la Grande Traverse (nappe d'accompagnement du Rhône) et le réservoir de Combeyron (Saint-Maurice-en-Chalencon). La première phase de travaux - une canalisation en fonte d'un diamètre de 250mm sur 4 245m - entre le réservoir de Toussaint et Montfaucher (carrefour RD 14 - chemin de Prieuron), pour un montant de 2 299 200 euros, est en cours et devrait s'achever le 15 juin.

Réduction des fuites

Avec un rendement de 68,6% et un indice linéaire de pertes d'environ 1,87 m³/j/km, le réseau du Syndicat d'eau potable Crussol - Pays de Vernoux est considéré comme juste satisfaisant en ce qui concerne le niveau des pertes en eau et limite en ce qui concerne l'objectif fixé par le Grenelle II de l'Environnement.

Parmi les points noirs identifiés, le réseau de distribution du Vieux Village de Châteauneuf-de-Vernoux fait l'objet d'une attention particulière.

Sur ce réseau, plus de 8 fuites ont été réparées au cours des cinq dernières années, représentant une perte de 8000 m³ sur une ressource déjà très fragile.

Le réseau existant, depuis le réservoir de Montfaucher, vétuste et fuyard, emprunte en grande partie le domaine privé. Le Syndicat va le renouveler, le renforcer et le mailler avec des tracés prioritairement dans le domaine public.

Le projet consiste à supprimer sur deux zones (montée de Vallier et Vieux Village) et remplacer les canalisations anciennes avec, au passage, la reprise de 32 branchements particuliers. Le montant des travaux est estimé à 483 600 € TTC et sera financé à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau.



Le maire, Christian Alibert, est président du Syndicat des eaux et, à ce titre, se rend régulièrement sur le chantier d'amélioration du raccordement.

L'aire de jeux de la route du Pialou va s'agrandir



L'aire de jeux de la montée du Pialou va faire l'objet d'améliorations et d'un agrandissement.

L'aire de jeux Raymond Cadet, ouverte aux jeunes enfants, connaît un grand succès. Il a donc été décidé de l'aménager et l'étendre. Un plan d'investissement de 103 000 € HT -dont 30% d'aides de l'Etat (DSIL) et 18% du Département – est engagé. Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et de télécommunications en surplomb ont commencé (24 000 € HT) ainsi que l'installation de toilettes sèches (17 500 € HT). Notre

agent d'entretien, Ludovic Devillez, a nettoyé le terrain, élagué les arbres, entretenu les jeux et le mobilier. Une demande de subvention de 40% est en cours auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et permettra de prévoir, pour fin 2023, un terrassement, des cheminements, la création de deux jeux de boules et d'un espace de rencontre en gradins, la pose de mobilier supplémentaire, de clôtures et la réalisation de nouvelles plantations.

Plan Neige : enfouissement des réseaux



A la suite d'un très fort épisode neigeux en novembre 2019, cause d'importantes coupures de courant en Ardèche et en Drôme, Enedis a établi un plan de reconstruction du réseau électrique. Dans le cadre de ce "Plan Neige", des travaux d'enfouissement du réseau sont en cours chemin de Riol et montée de Vallier. La commune est d'autant plus satisfaite de ce programme d'amélioration qu'elle a obtenu de la direction d'Enedis et du Conseil syndical d'Ardèche Drôme Numérique la réalisation simultanée de l'enfouissement du réseau électrique et du réseau de fibre optique haut débit chemin de Riol. Un gage de qualité des services que la municipalité espère encore plus largement accessible.

Sécuriser l'entrée du village

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ardèche (CAUE), sollicité pour la mise en valeur de nos espaces publics, a élaboré un projet global concernant la traversée du village par la RD 105. En concertation avec le Département de l'Ardèche, il pourrait donner plus de place et assurer plus de sécurité aux piétons et cyclistes tout en pérennisant le stationnement résidentiel et offrant un espace partagé à proximité de la crèche Les Chatons.

La première phase de ce projet visera à apaiser la circulation automobile, à créer un cheminement piéton le long de la départementale de l'entrée est du village jusqu'à la mairie et envisager une opération qui pourrait bénéficier du Pacte Routier départemental.

Voirie communale

La commune est bénéficiaire du Pacte Routier, créé par le Département de l'Ardèche pour accompagner les travaux de voirie des petites communes : un budget de 30 000 € HT va ainsi être dégagé en 2023, aidé à 40% par le Département, pour faire face aux besoins urgents d'entretien et de réfection.

Un hectare à aménager au coeur du village



C'est sur ce terrain au coeur du village que la commune prévoit de construire plusieurs logements pour des publics spécifiques.

Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Centre Ardèche donne priorité à la rénovation de l'existant, fixe à notre commune un objectif maximal de 20 logements neufs nouveaux d'ici 2040 et une mobilisation prioritaire des parcelles foncières en « dents creuses ». Le Conseil municipal du 15 décembre dernier, après avoir formulé un avis négatif sur le projet d'un promoteur (1), a décidé d'instaurer un droit de préemption urbain sur le terrain situé à l'entrée est du village, avant la mairie. Ce tènement d'environ 1 ha est la dernière grande parcelle constructible de la carte communale et tout projet la concernant aura un impact majeur sur la physionomie et le fonctionnement du village.

Le projet de la commune est de voir s'y réaliser quelques logements accessibles pour de jeunes ménages, des personnes âgées autonomes, des personnes handicapées, conformément aux orientations du SCOT et au diagnostic des besoins de la

population, ainsi que quelques aménagements nécessaires au village (désenclavement de la cour de la mairie, stationnement vert voitures et cycles, accueil des commerces ambulants, organisation du tri sélectif, etc.).

A cet effet, la commune vient de confier une nouvelle mission au CAUE de l'Ardèche pour préciser les contours de l'éventuelle opération d'aménagement avec la pré-formulation d'un programme ainsi qu'une approche budgétaire. Une convention de veille foncière a été passée avec l'Etablissement public foncier Epora, délégataire du droit de préemption.

(1) Un lotissement de 13 lots apparu disproportionné et contraire à l'identité, au maintien du cadre de vie, à la cohérence d'ensemble de la commune, avec un impact majeur irréversible en termes environnemental et paysager.

Internet très haut débit Accessible à partir de 2024

Ardèche Drôme Numérique (ADN) et l'entreprise Axione, chargée de la réalisation et de l'exploitation de l'internet à très haut débit, ont rappelé l'importance des conventions de passage des parcelles privées pour installer la fibre en évitant tous risques de suspension ou impossibilité du déploiement. ADN réutilisant principalement les réseaux électriques ou téléphoniques, l'élagage de la végétation à proximité est une nécessité. Normalement à la charge du propriétaire ou de l'occupant sur les domaines privé et public, ADN pourra le faire réaliser dans une certaine mesure à ses frais.

L'établissement du réseau est attendu d'ici un an, après la levée des différentes contraintes ou blocages et un travail de fiabilisation sur l'adressage (33 adresses sur 197). Deux raccordements complexes vont être étudiés avec les propriétaires concernés. Les premières ouvertures commerciales sont prévues pour le 2ème trimestre 2024

**Pour connaître l'avancement du déploiement :
"A quand la fibre chez moi ?"
sur www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite**

Inclusion paysagère de la zone d'activités communale



Une bâche à eau a été installée près de la Maison des artisans pour aider à la lutte contre le feu.

Au regard du doublement des emprises bâties de Drôme-Ardèche Tradition et du développement des entreprises installées dans la Maison des artisans, chemin de Riol, la commune a résolu d'organiser l'usage de l'espace public extérieur: en concertation avec les entreprises des zones de stockage des matériaux ont été délimitées et des travaux (pour un montant de 55 000 euros HT) vont améliorer l'intégration paysagère du site conformément aux prescriptions du plan établi avec le

CAUE 07 et aux attentes de la population. Une aide de 37% du Département de l'Ardèche a déjà été obtenue et celle demandée à la Région est en attente de décision. D'ores et déjà ont été réalisés l'aménagement des aires de stockage, l'installation d'une bâche à eau de 240 m³ pour la lutte contre l'incendie et d'une citerne de 100 m³ de récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage public.

Extension de la centrale photovoltaïque de la Maison des artisans

Une centrale photovoltaïque de près de 36 kWc va être installée ce printemps sur la toiture de la Maison des artisans, à côté de celle de 100 kWc déjà en place. Énergie Rhône Vallée en assurera l'exploitation et la maintenance moyennant une redevance forfaitaire versée à la commune.

La mairie moins énergivore

Selon un plan d'investissement de 83 000 € HT (dont 28% d'aides de l'Etat), envers lequel la CAPCA (Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche) et le Syndicat des énergies de l'Ardèche se sont engagés, les anciens panneaux rayonnants et les convecteurs de la mairie ont été remplacés par des radiateurs électriques à inertie en fonte à régulation électronique, les éclairages intérieurs par des luminaires LED moins nombreux et l'isolation des combles a été renforcée. Le renouvellement des portes et fenêtres sera effectué dès confirmation d'une subvention de 40% de la part de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. A terme, la consommation d'énergie de la mairie devrait être ainsi réduite d'au moins 30%.

Nouveau transformateur électrique



C'est à cet emplacement de l'avant-cour de la Mairie que sera bientôt installé le nouveau transformateur électrique.

Sous-dimensionné par rapport aux besoins de la commune, le transformateur électrique situé à coté de la mairie au droit de l'entrée principale a dû être remplacé par le Syndicat des énergies de l'Ardèche (SDE). L'implantation sur la zone artisanale que souhaitait la municipalité n'a pas été possible au regard de contraintes techniques et de l'éloignement du centre du village. Il a finalement été décidé de l'insérer en bordure sud de l'avant-cour de la mairie. La haie sera un peu réduite et un lampadaire déplacé. Des plantations devraient en assurer l'intégration à l'espace public.

Mobilités



Autopartage entre particuliers

La CAPCA soutient une expérimentation d'autopartage sur dix communes du plateau de Vernoux. Le principe est la mise en relation de particuliers pour le partage de véhicules entre des habitants utilisant peu leur voiture (retraités notamment) et des habitants qui en ont besoin. La mise en relation se fait via un interlocuteur identifié de la CAPCA, la collectivité jouant le rôle du tiers de confiance entre les utilisateurs. L'assurance de l'autopartage (prise en charge financièrement par le CAPCA) remplace celle du conducteur principal quand le véhicule est conduit par un autre conducteur du groupe d'autopartage. Elle évite en particulier tout malus en cas d'accident.

Pour tous renseignements, Honorine Keller (CAPCA) au 04 75 64 53 62 ou honorine.keller@privas-centre-ardeche.fr



L'aire de covoiturage du Pessous est très utilisée.

Covoiturage domicile-travail

La CAPCA va proposer prochainement une expérimentation sur le covoiturage pour les trajets domicile-travail via les entreprises et administrations pour inciter leurs salariés à covoiturer. Le système comprendra une aide financière pour lancer le dispositif. L'agglomération va souscrire un contrat avec une société reconnue de covoiturage pour pouvoir bénéficier d'une plateforme de mise en relation accessible à tous.

"Plateau de Vernoux à vélo"

Avec l'appui de la CAPCA, la réalisation d'un schéma directeur cyclable est portée par Châteauneuf (avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé) pour l'ensemble des 10 communes concernées. Le projet, intitulé « Plateau de Vernoux à vélo », a été lauréat du programme "AVÉLO 2" de l'ADEME en septembre 2022. Il vise la réalisation d'un schéma directeur vélo dont l'ambition sera:

- Le développement des mobilités à vélo et le renforcement des petits itinéraires cyclables en lien avec les voies douces existantes à proximité,
- La définition d'un maillage fin de voies au sein de chaque commune et pour les relier entre elles par des routes calmes et des chemins ruraux.
- Des préconisations d'aménagements et d'équipements.
- La mise en place d'animations et d'une communication pour encourager l'utilisation du vélo.

Location de vélos à assistance électrique

Le service Mobilité et environnement de la CAPCA met à disposition 9 vélos à assistance électriques sur le plateau de Vernoux. Ceux-ci peuvent être loués auprès de la Maison de santé et des services publics de Vernoux.

Tarifs: 40 € la semaine, 70 € le mois, 100 € les deux mois, 130 € pour trois mois.

Transport scolaire

Depuis la rentrée 2022, le service pour le collège a été renforcé par l'ajout d'un véhicule de 8 places pour desservir les hameaux de Vernoux et de Châteauneuf.

Eclairage public : efficacité et sobriété

L'éclairage public est actuellement interrompu tous les jours de minuit à 5 h du matin par souci de sobriété. Mais l'installation, désormais complète, de nouvelles lampes LED pour remplacer les ampoules basse consommation, associée à l'adaptation de quelques points lumineux, va assurer de substantielles économies de consommation électrique en faisant varier l'intensité lumineuse en fonction des besoins. La nuit, elle sera donc bientôt simplement baissée et évitera une extinction totale.

Trois nouveaux lampadaires basse consommation sont venus renforcer l'éclairage à l'entrée du village.



Les associations

Les Amis de Châteauneuf

Les Amis de Châteauneuf repartent avec un nouveau bureau et une nouvelle présidente, Nathalie Jourdan.

Après l'organisation, en janvier dernier, conjointement avec le Triolet de la Tour, d'un spectacle théâtral, "Mon Molière", qui a rencontré un vif succès, l'association prévoit un rendez-vous festif à sa date traditionnelle du deuxième mercredi d'août (**le 9 août en fin d'après-midi et soirée**), avec balade contée, spectacle pour enfants, concert pour tous publics, petite restauration et buvette à la Tour. Au programme également de la fin d'année, un concours de belote et un spectacle musical et humoristique.

Castel sports

Une nouvelle association est née à Châteauneuf: Castel sports. Sous la direction de Marie-Paule Pourraz (présidente) et de Jean-François Perret (vice-président), elle propose un cours de pilates **tous les mardis matins** à 10 heures, salle sous la crèche, dispensé par un coach diplômé.

Elle prend également en charge l'organisation du passage de l'Ardéchoise, **le jeudi 15 juin**, avec un ravitaillement à la Tour.

Vélo club du pays de Vernoux

Pour le Vélo club l'aventure continue : les cours ont lieu, au départ de Châteauneuf, tous les **mercredis après-midis**, et rassemblent une trentaine d'enfants très motivés et l'appui de sponsors toujours plus nombreux. Le club participe régulièrement à des compétitions départementales.

Castelvive

Castelvive vient de fêter ses 30 ans et propose actuellement deux activités :

- **Un atelier aiguilles tous les lundis**, salle sous la crèche, de 14h à 16h30 où l'on partage les conseils et idées en matière de couture, tricot, patchwork, crochet...
- **Une activité randonnée pédestre tous les 15 jours le dimanche**, avec des niveaux différents.

Castelvive est affiliée à la Fédération française de randonnée pédestre et participe au balisage des chemins de randonnée sur le Pays de Vernoux en lien avec la CAPCA.

La présidence est désormais assurée conjointement par Michel Carré et Françoise Rostaind, le secrétariat par Claude Martin et Francis Marton, et la trésorerie par Chantal Brunel et Arlette Fustier.

Plus d'infos : castelvive.canalblog.com

Courriers : castelvive@wanadoo.fr

ou 65 chemin de Châtelot - 07240 Châteauneuf-de-Vernoux

Le Petit Nice

L'amicale du Petit Nice (50 adhérents) a repris sa pleine activité par différentes sorties : Holiday on Ice à Lyon, une comédie musicale à Bourg-lès-Valence sans oublier le bowling et les restaurants.

Avec les autres associations du secteur, l'amicale proposera un voyage dans les Landes en **septembre**, et une croisière en Méditerranée (MSC) en **octobre**.

L'Amicale se fera une grande joie d'accueillir de nouveaux membres pour tisser des liens d'amitié.

Présidente: Brigitte MALOSSE (06 98 51 26 34)